

---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : Sulfate d'aluminium solide/broyé

Numéro de fiche technique : 041

Nom chimique : sulfate d'aluminium

#### 1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Soins en piscine/spa

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Deep Blue Pool Supplies

Adresse du fournisseur : Boîte postale 8899

Hermitage,

Corsham ,

SN13 8DT

Téléphone : +44 (0) 3330 907094

Courriel : [help@deepbluepoolsupplies.co.uk](mailto:help@deepbluepoolsupplies.co.uk)

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

112

---

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification (RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008) [CLP/SGH] - Irritation oculaire . 1, H318
- Informations complémentaires : Pour le texte intégral des mentions de danger, voir la section 16

#### 2.2 Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008



## 2 Identification des dangers (...)

- Mot d'avertissement : Danger
- Symboles : GHS05

### Phrases de danger

- Nocif en cas d'ingestion.
- Provoque de graves lésions oculaires.

### Phrases de précaution

- Conserver sous clé / Tenir hors de portée des enfants.
- Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/faciale. - EN CAS D'INGESTION : Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- En cas d'incendie : Ne respirez pas les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs /aérosols.
- Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

### 2.3 Autres dangers

- Pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB , voir la section 12.5.

## 3. Composition/informations sur les ingrédients

### 3.1 Mélanges

Nom chimique Concentration Numéro CAS Numéro CE Phrases R/H\* Symboles

Sulfate d'aluminium < 100 % 10043-01-3 233-135-0 H318 GHS05

\*Voir la section 16

## 4 Mesures de premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

- Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur. En cas de symptômes, appeler un médecin. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Se rendre dans un hôpital ophtalmologique si possible.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche à l'eau et boire abondamment ensuite. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

## 4 Mesures de premiers secours (...)

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Provoque des lésions oculaires
- Provoque une irritation
- Provoque des nausées/vomissements

4.3 Indication de la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial -

Traiter les symptômes

---

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- En cas d'incendie : utiliser des moyens d'extinction adaptés aux circonstances locales et à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers liés à la substance ou au mélange

- Une combustion incomplète peut former des produits de pyrolyse toxiques.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome .
  - Portez un équipement de protection
  - Collecter séparément les eaux d'extinction d'incendie contaminées. Ne pas les rejeter dans les égouts.
- 

## 6 Mesures de libération accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Équipement de protection individuelle pour l'utilisateur.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas respirer les vapeurs ni les aérosols.
- Pour les protections personnelles, voir la section 8.

### 6.2 Précautions environnementales

- Ne pas jeter dans les eaux de surface ni dans le réseau d'égouts sanitaires.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés en vue de leur élimination. - Absorber avec un liant liquide (sable, diatomite, liants acides, liants universels).

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Pour la protection personnelle, voir la section 8.
- 

## 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

- Bien refermer le récipient.
  - Assurez une ventilation adéquate.
  - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
  - Des fontaines oculaires et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate. 7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles
  - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
  - Conserver hermétiquement fermé dans un endroit frais et sec. Tenir à l'écart de la chaleur. - Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux .
-

## 7. Manutention et stockage (...)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

- Aucune information disponible.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

sulfate d'aluminium

- Limites d'exposition professionnelle (LEP) EH40, telles que modifiées, moyenne pondérée dans le temps (MPT) : 2 mg/m<sup>3</sup> - ELV (IE), moyenne pondérée dans le temps (TWA) : 2 mg/m<sup>3</sup>

Contrôles d'exposition - Se référer aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

Contrôles de l'exposition professionnelle

- Portez des gants en caoutchouc
- Lors de la manipulation de cette substance, par exemple pour l'échantillonnage, portez des lunettes de protection bien ajustées offrant une protection oculaire complète - Portez un équipement de protection individuelle.



Goggles



Gloves



Suit

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- Forme : Granulés de poudre
- Couleur : Blanc
- Odeur : Aucune odeur significative
- Odeur seuil : aucune donnée disponible
- pH : données non disponibles
- Point de fusion / plage de fusion : 120 °C - 140 °C
- Point d'ébullition/ Plage d'ébullition : 770 °C oui
- Point d'éclair : aucune donnée disponible
- d'évaporation : données non disponibles
- Inflammabilité (solide, gaz) : données non disponibles
- supérieure d'explosivité : données non disponibles
- inférieure d'explosivité : données non disponibles
- Vapeur pression : données non disponibles
- vapeur relative densité : données non disponibles
- Densité : 1,161 g/cm<sup>3</sup>
- dans l'eau : soluble
- Coefficient de partage n-octanol/ eau : données non disponibles
- d'auto-inflammation : données non disponibles
- thermique : aucune donnée disponible
- Viscosité dynamique : aucune donnée disponible
- Explosivité : données non disponibles
- Oxydation Propriétés : aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

- Aucune information disponible

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- aucune information disponible
- 

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- aucune information disponible

### 10.4 Conditions à éviter Éviter la formation de poussière.

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Incompatible avec les alcalis

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Oxydes de soufre : le chauffage peut dégager des fumées toxiques.
- 

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Contact visuel

- Risque de lésions oculaires graves.
- La poussière dans les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

#### Sensibilisation

- Non sensibilisant.
- 

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- Très toxique pour la vie aquatique, avec des effets durables.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Non facilement biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Aucune information disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

- Aucune information disponible

### 12.6 Autres effets indésirables

- Ne pas jeter dans les eaux de surface ni dans le réseau d'égouts. - Éviter toute pénétration dans le sous-sol.
-



## 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Un traitement spécial est requis conformément à la

---

réglementation locale. Ne pas jeter le produit dans les canalisations. Contacter les services de gestion des déchets.

- Emballages : Videz soigneusement les emballages contaminés . Ils peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### Classification

- Aucun code de déchet du Catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car son usage prévu détermine cette attribution. Le code de déchet est établi en collaboration avec le gestionnaire régional des déchets.
- 

## 14 Informations sur les transports

Ne constitue pas une marchandise dangereuse au sens des réglementations ADR, RID, IMDG et IATA.

### 14.1 Numéro ONU

- Non applicable

### 14.2 Nom d'expédition approprié de l'ONU

- Non applicable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage
- Non applicable

### 14.5 Risques environnementaux

- Non applicable

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC -

- IMDG : Non applicable
- 

## 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune donnée disponible

## 16 Autres informations

Texte intégral des déclarations H mentionnées aux articles 2 et 3.

- H 318 : Provoque de graves lésions oculaires.

Abréviations et acronymes.

- Facteur de bioconcentration (BCF)
  - DBO : Demande biochimique en oxygène
-



- CAS : Service de résumés chimiques
  - CLP : Classification, étiquetage et emballage
  - CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
  - DCO : Demande chimique en oxygène
- 
- DNEL : Niveau sans effet dérivé
  - EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
  - ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées
  - SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
  - CL50 : Concentration létale médiane
  - LOAEC : Concentration minimale avec effet indésirable observé
  - LOAEL : dose minimale efficace observée
  - LOEL : Niveau d'effet minimal observé
  - NLP : Plus de polymère
  - NOAEC : Concentration sans effet indésirable observé
  - NOAEL : Dose sans effet nocif observé
  - NOEC : Concentration sans effet observé
  - NOEL : Niveau d'effet non observé
  - VLEP : Limite d'exposition professionnelle
  - PBT : Persistant , bioaccumulatif et toxique
  - autorisation Reach : Numéro d'autorisation Reach
  - Accéder à AuthAppC Non : Numéro de consultation pour la demande d'autorisation Reach
  - PNEC : Concentration sans effet prévue
  - STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
  - SVHC : Substance extrêmement préoccupante
  - UVCB : Substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matières biologiques
  - vPvB : Très persistant et très bioaccumulatif

Ces informations concernent uniquement le matériau spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans le cadre d'un autre procédé. Ces informations sont, au mieux de la connaissance limitée de Deep Blue Pool Supplies, exactes et fiables à la date d' autorisation de cette fiche de données de sécurité. Aucune déclaration, garantie ou assurance n'est donnée quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité de ces informations. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de leur pertinence et de leur exhaustivité pour le produit utilisé.